

17.08.2010 - 13:30 Uhr

## Helsana ne perd pas de temps pour mettre en oeuvre la nouvelle stratégie

Zürich (ots) -

Le Groupe Helsana progresse dans la mise en oeuvre de la nouvelle stratégie adoptée en juin. Le numéro un de l'assurance-maladie en Suisse lance un modèle médecin de famille nouveau et durable avec BenefitPlus, réoriente l'offre maxi.ch et organise la fusion de Progrès et aerosana, deux de ses six filiales. En 2011, Helsana table pour ses clients sur une hausse des primes nettement moins importante qu'en 2010 dans l'assurance de base. Les tarifs restent stables dans les assurances complémentaires et les affaires d'entreprise.

Daniel H. Schmutz, CEO du Groupe Helsana, à propos de la mise en oeuvre de la stratégie: «Nous voulons que notre offre soit encore mieux adaptée aux besoins des clients et souhaitons leur proposer de véritables possibilités de sélection. Parallèlement, les offres doivent bénéficier d'un financement solide et durable et tenir compte des évolutions politiques actuelles. Nous insistons tout particulièrement sur le domaine Managed Care et contribuons ainsi à la préservation de la qualité et à une gestion plus consciente des ressources du système de santé.» À propos de l'évolution des primes, Daniel H. Schmutz déclare: «L'augmentation des primes moyenne prévue pour 2011 est supérieure à la hausse des coûts attendue pour 2011. C'est toutefois indispensable pour un financement durable, d'autant que les primes ont été maintenues artificiellement à un bas niveau ces dernières années pour des raisons politiques.

BenefitPlus: encouragement des soins coordonnés

Helsana figure parmi les pionniers dans le domaine des modèles d'assurance alternatifs et de Managed Care, comme le montre l'introduction de son nouveau produit BenefitPlus. BenefitPlus propose des soins de santé coordonnés qui atténuent l'évolution des coûts des prestations et sont, de ce fait, récompensés par un rabais de 15 à 20%. Le nouveau produit est conforme à l'orientation politique actuelle sur le thème Managed Care qui bénéficie d'un large soutien. Il anticipe les évolutions possibles de la loi, grâce auxquelles les responsables politiques entendent endiguer les coûts de la santé.

BenefitPlus est fondé sur la collaboration contractuelle entre Helsana et 2300 médecins et fait donc partie des vrais modèles Managed-Care privilégiés par les experts de la santé. Les médecins liés à Helsana par contrat sont répartis dans toute la Suisse, mais ne sont pas représentés pareillement dans chaque région. BenefitPlus incluant également le service de conseil-santé par téléphone Medgate comme premier interlocuteur médical, ce produit peut cependant être conclu partout en Suisse, quelle que soit la densité des médecins de famille dans une région.

BenefitPlus souligne l'attitude d'Helsana dans la discussion actuelle concernant Managed Care et montre qu'aucune contrainte n'est requise pour la mise en oeuvre de Managed Care. Il est capital que l'assureur et les médecins développent spontanément des modèles communs réglant la responsabilité en matière de coordination et de qualité des soins et incluant également une responsabilité financière partagée des fournisseurs de prestations. Helsana poursuivra sur cette voie dans le cadre de sa stratégie et prendra à moyen terme ses distances par rapport aux modèles basés sur des listes qui ne sont

pas durables (sans convention).

Réorientation de maxi.ch: offre compacte, processus allégés

La réorientation de maxi.ch, la filiale la plus récente du Groupe Helsana renoue avec la philosophie Managed-Care d'Helsana. L'offre adaptée de maxi.ch s'adresse à un nombre croissant d'assurés qui veulent prendre leurs responsabilités et sont disposés, en échange de primes attrayantes, à renoncer en partie à leur liberté de choix et à un service administratif complet et à régler eux-mêmes certaines tâches administratives. Une grande partie de la communication avec maxi.ch passe par des Call Centers et Internet. La gamme de produits inclut sciemment un nombre modeste d'assurances complémentaires. Le modèle d'entreprise est tout aussi léger. Tout l'environnement est focalisé sur les besoins spécifiques de ce segment de clientèle.

Progrès et aerosana: fusion début 2011

La fusion des assureurs de base Progrès et aerosana représente une mesure immédiate de la réorientation stratégique du Groupe Helsana. Elle renforce l'assise financière et accroît la marge de manoeuvre entrepreneuriale et prendra effet au début de la nouvelle année d'assurance le 1er janvier 2011. À compter de cette date, les assurés d'aerosana seront suivis par Progrès. Ils auront ainsi accès à l'offre de prestations plus complète de Progrès, qui inclut un service de conseil-santé par téléphone gratuit ainsi que des prix préférentiels exclusifs chez les partenaires du Groupe Helsana, tels que les Centres laser optique Vedis, McOptic ou Acredis.

En octobre, Progrès adressera aux quelque 70 000 assurés d'aerosana la police valable pour 2011 avec les nouvelles primes. Les taux de rabais actuels de Progrès qui sont plus attractifs que ceux d'aerosana s'appliqueront l'an prochain à tous les assurés de la nouvelle société. Rien d'autre ne change pour les assurés des deux caisses. La présentation autonome d'aerosana sur le marché prend fin à l'occasion de la fusion. La société issue de la fusion compte environ 250 000 assurés (situation en 2010) et formera un collectif puissant sur une base solide de par sa taille et son assise financière.

Assurance de base: hausse des primes 2011 nettement plus modeste qu'en 2010

La hausse persistante des coûts et des volumes à charge du système de santé se répercute sur les primes d'assurance. L'augmentation des primes dans l'assurance de base obligatoire sera toutefois nettement inférieure en 2011 qu'en 2010. À la demande de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) qui doit autoriser les primes, le Groupe Helsana renonce à la publication d'un chiffre pendant la procédure d'autorisation.

La prochaine adaptation des primes servira aussi ponctuellement à la reconstitution des réserves actuellement basses et sera donc supérieure à l'évolution actuelle des coûts dans l'assurance de base, après des années de pression politique et d'augmentation limitée des primes. Selon le monitoring de l'OFSP, les coûts bruts progresseront de 4,5% au premier semestre. Helsana table sur le même taux d'augmentation en 2011.

Dans le domaine des assurances complémentaires et dans les affaires d'entreprise (indemnités journalières maladie et accident), les tarifs continuent de rester stables. Les adaptations seront limitées aux domaines où il n'est pas possible de faire autrement en raison de l'évolution négative des sinistres. Les produits de masse des assurances complémentaires, qui couvrent 80 pour cent de la clientèle dans le domaine des assurances complémentaires, connaissent un statut quo.

Le Groupe Helsana

Le Groupe Helsana est le leader suisse de l'assurance de

personnes. Il épaula les clientèles privée et entreprises en matière de santé et de prévoyance, ainsi qu'en cas de maladie et d'accident. Avec des recettes de primes de 5,5 milliards de francs, le Groupe Helsana occupe une position de tête sur le marché suisse de l'assurance. Présent sur l'ensemble du territoire, il emploie plus de 3000 collaborateurs répartis sur 70 sites. Le Groupe Helsana est une société anonyme non cotée en bourse, organisée sous forme de holding. Font partie du Groupe Helsana les assureurs-maladie Helsana, Progrès, sansan, avanex, aerosana et maxi.ch (plus de détails sur: [www.helsana.ch](http://www.helsana.ch) ).

Dans le segment de la clientèle privée, le Groupe Helsana protège près de 2 millions de personnes en Suisse contre les conséquences financières de la maladie, de l'accident, de la maternité et de la vieillesse. Dans le segment de la clientèle entreprises, où l'entreprise n'agit que sous la seule marque Helsana, le Groupe Helsana assure près de 57 000 entreprises et associations (pour plus de 700 000 assurés) contre les conséquences économiques de l'incapacité de travail des employés par suite de maladie ou d'accident. Des prestations liées à la gestion de la santé en entreprise viennent compléter l'offre d'Helsana.

Ce communiqué de presse se trouve également dans le Coin médias sur [www.helsana.ch/media](http://www.helsana.ch/media) .

Contact:

Groupe Helsana Service médias  
Tél.: +41/43/340'12'12  
Fax: +41/43/340'02'10  
E-Mail: [media.relations@helsana.ch](mailto:media.relations@helsana.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004725/100608674> abgerufen werden.